

Résidence Nicolas Roland

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Reims

Présentation

La résidence Nicolas Roland est un établissement privé associatif, gérée par l'association Jean XXIII. La résidence dispose de 54 chambres individuelles (20-25m²) avec salle de bain et d'espaces communs : la salle à manger, bibliothèque, chapelle, jardin ... Malgré son implantation en milieu urbain, notre établissement est un lieu de vie calme et agréable qui dispose d'un jardin librement accessible aux résidents.

Conditions d'admission

La procédure d'admission se fait en plusieurs étapes : 1 - Demande d'admission via le site <https://trajectoire.sante-ra.fr> 2 - La commission d'admission se réunit et accepte ou refuse la demande, qui sera ensuite enregistrée sur liste d'attente si la réponse est positive 3 - Quand une chambre se libère, nous joignons la personne contact pour lui proposer. 4- Si la personne concernée est consentante à l'entrée, une visite des locaux doit être faite ainsi qu'une rencontre avec le responsable sur place valider les aspects administratifs notamment.

Résidence Nicolas Roland

62 Rue du Barbâtre
51100 Reims

Inspiration chrétienne